



**NATIONS UNIES**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  **CONSEIL DE SÉCURITÉ**

Distr.  
GENERALE  
A/36/330  
S/14548  
17 juin 1981  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-sixième session  
Points 32 et 36 de la liste préliminaire\*  
POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT  
SUD-AFRICAÏN  
QUESTION DE NAMIBIE

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-sixième année

Lettre datée du 16 juin 1981, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent de la Guyane  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la Déclaration de solidarité et de soutien en vue de la libération de l'Afrique australe, adoptée à Georgetown par le Forum international sur la libération de l'Afrique australe, qui s'est tenu à Georgetown du 30 avril au 3 mai 1981.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente Déclaration comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 32 et 36 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,  
(Signé) Noel G. SINCLAIR

\* A/36/50.

ANNEXE

Déclaration de solidarité et de soutien en vue de la libération  
de l'Afrique australe, adoptée à Georgetown

Le Forum international sur la libération de l'Afrique australe s'est tenu à Georgetown (Guyane) du 30 avril au 3 mai 1980. Cette réunion avait pour but de mobiliser un soutien international accru afin d'intensifier les pressions internationales en vue de la libération de l'Afrique australe, à un moment où, tandis que les forces de la liberté se dressent aux frontières de l'apartheid, le régime de Pretoria, soutenu par ses alliés de l'extérieur, montre une fois de plus qu'il est déterminé à maintenir le statu quo en Afrique australe, fût-ce au prix des vies innocentes sacrifiées chaque jour et d'une instabilité qui croît dangereusement, en même temps que se détériore la situation déjà grave qui règne en Afrique australe.

2. a) Ont participé au Forum les représentants des Etats suivants : Angola, Cuba, Grenade, Guyane, Inde, Jamaïque, Mozambique, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Trinité-et-Tobago et Zambie.

b) Les représentants des mouvements de libération suivants : African National Congress; Front Polisario.

c) Les représentants des organisations suivantes : Conseil des Nations Unies pour la Namibie; Comité spécial contre l'apartheid (ONU); Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (ONU); Bureau du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie; Organisation de l'unité africaine; Communauté des Caraïbes; Parti travailliste de la Dominique; Peace Council (Jamaïque); Pan African Movement (Jamaïque); Council for the Affairs and Status of Women (Guyane); Guyana National Association of Youth and Students; Guyana Sanatan Dharma Maha Sabha; National Congress of Local Democratic Organs; People's National Congress; Guyana Committee for solidarity and Peace; Guyana Pandits Council and Hindu Parishad; Trades Union Congress; Trinidad and Tobago T.V.; Association guyanaise pour les Nations Unies; University of Guyana Students Society; Women's Revolutionary Socialist Movement; Young Socialist Movement.

3. Le Forum a eu l'honneur d'entendre un éloquent discours d'ouverture prononcé par le Président de la République de Guyane, le camarade Linden Forbes Sampson Burnham; ce texte a été accepté à l'unanimité comme document du Forum. Le Président Burnham a déclaré que la lutte pour la liberté et la justice s'inscrivait dans le cadre plus vaste de la recherche, par les Etats, d'un arrangement équitable sans lequel il ne saurait y avoir de relations internationales stables :

"Dans les circonstances actuelles, il nous incombe à tous, même si cela exige des sacrifices, de prêter toute assistance à nos frères de Namibie et d'Afrique du Sud qui luttent pour la liberté. Leur cause est notre cause, leur victoire sera notre victoire.

Nous autres Guyanais, n'offrons ni excuses, ni solution de compromis. L'indépendance de la Namibie, sur laquelle l'Afrique du Sud a la mainmise contre la volonté de la population et au défi de nombre de résolutions et arrêts de la Cour internationale de Justice, ainsi que la liberté des millions d'Africains qui, en Afrique du Sud, sont victimes de sévices et d'actes discriminatoires depuis des années, constituent pour nous et pour vous une préoccupation immédiate."

4. Le Forum a observé une minute de silence en l'honneur d'un ennemi juré du colonialisme et de l'oppression, M. Eric Williams, Premier Ministre de la Trinité-et-Tobago, récemment décédé.

5. Les participants, qui ont analysé la situation en Afrique australe dans le contexte de la situation internationale générale, ont estimé qu'il s'agissait là d'une zone où l'impérialisme et le colonialisme livraient désespérément un combat de dernière heure pour perpétuer leur domination sur les peuples de la région, afin de conserver la mainmise sur ses vastes richesses. Dans cette entreprise, l'impérialisme est allié au système inhumain et diabolique de l'apartheid, pratiqué par le régime minoritaire blanc de l'Afrique du Sud. Cette alliance se manifeste par diverses formes de coopération étroitement liées les unes aux autres, y compris dans le domaine nucléaire. La coopération entre l'Afrique du Sud et la République fédérale d'Allemagne, le Canada, les Etats-Unis, Israël et le Royaume-Uni, apporte assistance et appui au régime de Pretoria et lui permet de continuer à dominer et à réprimer le peuple namibien et la grande majorité du peuple sud-africain. Dans ses efforts pour perpétuer sa domination, le régime de Pretoria soumet les peuples de Namibie et d'Afrique australe à un traitement inhumain et barbare et se livre à maintes reprises à des actes d'agression à l'encontre de l'Angola, du Botswana, du Mozambique, de la Zambie et du Zimbabwe, qui soutiennent la lutte des peuples namibien et sud-africain. De la sorte, le régime viole impudemment l'indépendance politique, la souveraineté et l'intégrité territoriale de ces Etats, ce qui non seulement est contraire aux normes et principes du droit international, mais met en danger la paix et la sécurité internationales.

6. Dans ce contexte, les participants ont exprimé leur vive préoccupation quant à l'intention manifestée par la nouvelle administration des Etats-Unis de révoquer l'amendement Clark, ce qui permettrait d'apporter une assistance militaire à des groupes fantoches à la solde du régime raciste de Pretoria. Cette assistance constituerait une ingérence dans les affaires intérieures de la République populaire d'Angola et une violation inacceptable des principes de la Charte des Nations Unies et du droit international et elle représenterait un appui direct au régime raciste de Pretoria dans ses efforts en vue de déstabiliser le Gouvernement angolais, légalement constitué.

7. Les participants ont noté que la victoire du peuple zimbabwéen avait dangereusement modifié l'équilibre des forces en Afrique australe et donné aux peuples namibien et sud-africain une confiance nouvelle dans leur capacité de rejeter le joug de l'opresseur, tout en les rendant encore plus décidés à pourvuivre et intensifier leur lutte. A cet égard, ils se sont félicités des coups décisifs portés récemment contre certaines installations stratégiques sud-africaines par le mouvement de libération du territoire.

8. Les participants ont loué tout particulièrement pour leur ferme position de principe les Etats de première ligne, qui continuaient à octroyer, avec la plus grande détermination, toute l'assistance morale et matérielle possible à la lutte de libération, en dépit de leurs propres difficultés économiques ainsi que des énormes sacrifices et des pertes humaines qu'ils subissaient du fait de cet appui.

9. Les participants ont reconnu la contribution inappréciable apportée à la lutte de libération en Afrique australe par l'Organisation des Nations Unies, le Mouvement non aligné, l'Organisation de l'unité africaine, les Etats socialistes et autres Etats, mouvements et organisations épris de paix et de liberté. A cet égard, ils ont rappelé notamment les décisions pertinentes adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa trente-cinquième session, ainsi que celles de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, tenue récemment à New Delhi, du Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine, tenue à Addis-Abeba, et de la réunion ministérielle extraordinaire du Bureau de coordination des pays non alignés consacrée à la Namibie, tenue à Alger.

10. Les participants ont réaffirmé la conviction unanime des Etats et organisations épris de paix et de liberté, selon laquelle les principes en jeu en Afrique australe, la nature et l'ampleur de la participation des alliés occidentaux de l'Afrique du Sud et les attaques lancées par l'Afrique du Sud contre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de ses voisins - l'Afrique du Sud allant jusqu'à s'arroger le droit d'intervenir dans toute partie de l'Afrique au sud du Sahara où elle estime que ses intérêts sont menacés - font que le retentissement de la situation en Afrique australe dépasse les limites de la région. Ils ont estimé que la tenue du Forum dans les Caraïbes au moment présent permettait de montrer une fois de plus le caractère universel de l'intérêt porté à la libération de l'Afrique australe, d'intensifier les pressions exercées contre l'Afrique du Sud par la communauté internationale en vue de l'isoler totalement, et de mieux sensibiliser l'opinion publique internationale à la nécessité d'accroître l'appui moral, matériel et autre aux mouvements de libération et aux Etats de première ligne. Cet appui était d'autant plus nécessaire que l'Afrique du Sud continuait à faire preuve d'intransigeance.

11. Les participants ont déclaré à l'unanimité que l'évolution de la situation en Afrique australe était maintenant nettement favorable aux mouvements de libération.

NAMIBIE

12. Réaffirmant que l'Assemblée générale des Nations Unies avait mis fin au mandat de l'Afrique du Sud sur la Namibie et avait assumé elle-même la responsabilité du territoire, les participants ont déclaré leur soutien total à la résolution 435 du Conseil de sécurité, appuyée par l'ensemble de la communauté internationale et par la South West Africa People's Organization, seul représentant authentique du peuple namibien, laquelle constitue un plan soigneusement élaboré destiné à faciliter la transition de la Namibie à l'indépendance. Ils ont condamné vigoureusement et sans réserve l'Afrique du Sud, qui refuse obstinément de coopérer à la mise en oeuvre de cette résolution. Ils ont également condamné dans les termes les plus énergiques la tactique délibérée de l'Afrique du Sud, qui s'efforce de ralentir les négociations relatives à l'avenir du territoire ou d'y faire obstacle, tout en prenant des mesures dont le but est manifestement de renforcer sa domination sur le territoire et d'imposer ses fantoches - la Democratic Turnhalle Alliance - à la communauté internationale, aux dépens de la SWAPO.

13. Les participants ont rendu hommage à la sagesse politique et à la maturité manifestées par la SWAPO lors de ces négociations. Ils ont rejeté catégoriquement toute tentative de l'Afrique du Sud et de certaines puissances occidentales visant à dénaturer la situation en Namibie et à la présenter comme un conflit entre l'est et l'ouest ou comme une lutte contre le terrorisme international. Sa nature véritable résidait dans la lutte menée par le peuple namibien pour recouvrer sa liberté. L'Afrique du Sud continuait à occuper le territoire de façon illégale et était dans l'obligation d'en retirer son administration, pour que le peuple namibien puisse accéder à l'indépendance et que l'intégrité territoriale de la Namibie, y compris Walvis Bay, soit pleinement respectée.

14. Rappelant les réunions récentes du Conseil de sécurité consacrées à la question de Namibie, les participants se sont félicités du rôle qu'y avaient joué les ministres des affaires étrangères mandatés par la réunion du Conseil des ministres de l'OUA, tenue à Addis-Abeba du 25 février au 3 mars, et par la réunion ministérielle extraordinaire du Bureau de coordination des pays non alignés, tenue à Alger du 16 au 18 avril. Ils ont estimé que la participation d'Etats africains et d'autres Etats épris de paix avait permis d'exprimer de façon catégorique la préoccupation profonde ressentie par la communauté internationale devant le mépris que l'Afrique du Sud continuait de manifester pour ses volontés.

15. Les participants ont également condamné le peu d'enthousiasme manifesté par le Groupe de contact des pays occidentaux, notamment des membres permanents du Conseil de sécurité, pour exercer des pressions sur l'Afrique du Sud en vue de l'amener à coopérer à la mise en oeuvre du plan de l'Organisation des Nations Unies pour la Namibie [résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité],

d'autant plus que ce plan s'appuyait sur les propositions des membres du Groupe de contact eux-mêmes. Ils ont déploré le fait que les pays occidentaux membres permanents du Conseil aient récemment opposé un triple veto aux résolutions présentées par le Groupe africain en vue d'imposer des sanctions obligatoires à l'encontre de l'Afrique du Sud. Ils ont réaffirmé que de ce fait ces Etats soutenaient le régime de Pretoria et lui permettaient de faire fi des décisions de l'ONU relatives à la Namibie et de se livrer à des actes d'agression contre le peuple namibien et les Etats avoisinants, ce qui contribuait directement à l'accroissement de l'instabilité en Afrique australe.

16. Les participants se sont déclarés préoccupés par les manoeuvres actuelles du régime raciste sud-africain et des puissances impérialistes qui l'appuyaient, qui avaient pour objet de faire échec au plan de l'ONU et d'imposer une solution néo-colonialiste à la Namibie, en vue de préserver leurs intérêts économiques, politiques et militaires respectifs dans le territoire. Ils ont demandé une fois de plus la mise en oeuvre immédiate du plan de l'ONU et ont réaffirmé leur position, selon laquelle toute proposition de règlement qui ne tiendrait pas compte des droits et aspirations légitimes du peuple namibien, tels qu'ils étaient exprimés par la SWAPO, était vouée à l'échec.

17. Les participants ont estimé que le veto des pays occidentaux avait privé le Conseil de sécurité d'une occasion importante de contribuer à une transition pacifique et constructive de la Namibie à l'indépendance. A cause de l'attitude des pays occidentaux membres permanents du Conseil de sécurité, qui faisait obstacle à la recherche d'un règlement pacifique du problème namibien, le peuple namibien n'avait pas d'autre choix que d'intensifier la lutte armée. Les participants ont lancé un nouvel appel à la communauté internationale pour qu'elle accroisse son soutien moral et matériel à la SWAPO, afin que le peuple namibien soit mieux en mesure de poursuivre sa lutte légitime.

#### AFRIQUE DU SUD

18. Malgré l'appareil répressif élaboré dont disposait Pretoria, la contagion de la liberté en Afrique australe, aidée par l'accélération de la dynamique de libération, en particulier la victoire du peuple du Zimbabwe, se faisait sentir jusqu'à l'intérieur des murs de la forteresse de l'apartheid. Les participants ont rappelé en s'en félicitant, les coups hardis que les combattants de la liberté portaient continuellement, en Afrique du Sud même, aux centres vitaux de l'économie d'exploitation qu'est l'économie d'apartheid.

19. Ils ont également relevé que le combat mené par les populations d'Afrique australe avait évolué de façon telle qu'il unissait maintenant les peuples opprimés en les rapprochant plus étroitement. Les races sur lesquelles pesait l'oppression ne combattaient plus en groupes séparés, chacun cherchant à améliorer sa position vis-à-vis de l'appareil de domination en place;

au contraire, elles s'étaient rapprochées en tant que classe opprimée pour lutter contre leur oppresseur, de sorte qu'elles pouvaient maintenant intensifier de l'intérieur les pressions sur le régime d'apartheid, afin d'instituer un Etat démocratique où le gouvernement serait celui de la majorité. A son habitude, le régime de Pretoria avait réagi d'une part en accentuant la répression, d'autre part en introduisant des réformes de pure forme dans un but d'apaisement. Voilà dans quel sens agissait le régime pour essayer de donner à l'apartheid un visage moins odieux.

20. Les participants ont réaffirmé la légitimité du recours à la lutte armée et à toutes les autres formes de combat adoptées par le peuple sud-africain, et ils ont condamné dans les termes les plus rigoureux la coopération - militaire, nucléaire ou autre - et les formes d'exploitation qui ont cours entre l'Afrique du Sud et les pays occidentaux, notamment Israël, qui collaborent avec elle.

#### CONCLUSION

21. En conclusion, les participants ont estimé que la lutte qui se livrait en Afrique australe s'inscrivait dans le cadre d'un combat plus vaste, entrepris pour mettre un terme à des rapports fondés sur la discrimination et l'exploitation et pour instaurer un nouvel ordre mondial plus juste, reposant sur le strict respect de la souveraineté et de l'inviolabilité territoriale des Etats, l'égalité des peuples et le respect de leurs droits inaliénables : droit à l'autodétermination et à l'indépendance, droit de conduire leurs affaires comme ils l'entendent et de réaliser leur développement en suivant la voie qui leur est propre sans ingérence extérieure et compte tenu de leurs besoins et de leurs priorités. Le combat qui se livrait pour l'Afrique australe était le combat du tiers monde et celui de tous les pays et de toutes les forces qui étaient du côté de la démocratie et de la paix.

22. Les participants ont reconnu qu'à un moment où la lutte de libération s'orientait vers son objectif ultime, le régime de Pretoria lui-même, celui-ci se montrerait encore plus féroce et répressif, essayant désespérément d'endiguer les forces de la liberté et d'empêcher qu'on ne le liquide. On voyait déjà nettement apparaître des signes de durcissement; ils se multiplieraient au cours des mois à venir. Le terrorisme organisé que pratiquait le régime de Pretoria marquerait une recrudescence, de même que les tentatives faites pour déstabiliser les Etats africains voisins et y semer la subversion.

23. Les participants ont également constaté que les forces de la réaction avaient récemment retrouvé un regain de vigueur et qu'elles étaient ouvertement alliées avec le régime raciste de Pretoria, dans l'espoir de maintenir le statu quo et afin d'essayer même d'inverser le cours de l'histoire en Afrique australe, tout en se donnant les apparences de consentir des concessions aux forces de la liberté. Il fallait donc s'attendre à ce que le combat engagé pour l'Afrique australe soit long et âpre.

24. S'il était vrai que la libération de la Namibie et de l'Afrique du Sud incombait au premier chef à la population de ces deux pays, les forces qui oeuvraient pour la paix et la liberté avaient cependant le devoir solennel de trouver de nouveaux moyens d'apporter à la lutte de libération toute l'assistance possible sur les plans moral, matériel ou autre. Il fallait aussi faire sans attendre pression au maximum sur les alliés et les partisans de l'Afrique du Sud, en les isolant et en dénonçant leur collaboration dans toute son ampleur ainsi que le rôle de celle-ci dans l'oeuvre de destruction et de déstabilisation à laquelle l'Afrique du Sud s'employait dans la région.

25. De même, il appartenait aux forces éprises de paix et de liberté de se rallier autour des Etats de première ligne d'Afrique australe qui subissaient dans toute sa violence le choc des agressions sud-africaines. Les participants ont estimé en conclusion qu'il fallait maintenant définir à l'intention de ces Etats des programmes d'assistance de caractère pratique et de nature opérationnelle. C'est pourquoi ils ont convenu de prendre des dispositions, tant au sein du Mouvement des pays non alignés que dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU, pour que soit organisée une conférence internationale d'annonces de contributions consacrée à l'assistance aux peuples de Namibie et des Etats de première ligne, qui sont l'avant-garde des forces éprises de paix et de liberté qui luttent pour l'élimination de l'apartheid et la libération de l'Afrique australe.

26. Compte tenu de ces considérations, les participants au Forum ont bien marqué qu'ils étaient pleinement solidaires des peuples d'Afrique australe qui combattaient sous la direction de leurs mouvements de libération et qu'ils avaient la ferme volonté de continuer à travailler à l'isolement total de l'Afrique du Sud et d'apporter un soutien intégral et inconditionnel aux combattants de la liberté qui menaient une action héroïque en Afrique australe.



Résolution : Remerciements au Gouvernement  
et au peuple guyanais à l'occasion du  
Forum international sur l'Afrique australe,  
tenu à Georgetown du 30 avril au 3 mai 1981

Les participants,

NOTANT avec satisfaction l'atmosphère d'efficacité et d'amitié dans  
laquelle s'est déroulé le Forum;

CONVAINCUS que les excellentes dispositions pratiques prises par le  
Gouvernement guyanais et les moyens matériels qu'il a fournis, ainsi que  
l'accueil chaleureux et l'hospitalité du peuple guyanais, ont contribué dans  
une large mesure aux importants résultats obtenus;

1. EXPRIMENT leur gratitude et leur admiration profondes au Gouvernement  
et au peuple guyanais, et en particulier au Président de la République coopé-  
rative de Guyane, S. Exc. le camarade L. F. S. Burnham, dont l'allocution  
inaugurale constitue une source d'inspiration;

2. RENDENT HOMMAGE au Président du Forum pour l'efficacité avec laquelle  
il a dirigé les débats;

3. DECLARENT leur satisfaction devant le sûr appui que le Parti, le  
Gouvernement et le peuple guyanais apportent aux mouvements de libération  
d'Afrique australe.

-----

